

■ **Fondation Pro Senectute - pour la Vieillesse - Arc jurassien**, à Delémont, CH-670.7.003.543-5, Rue du Puits 4, 2800 Delémont, nouvelle fondation. Date des actes constitutifs: 15. 12. 2004. But: Maintenir et promouvoir aussi longtemps que possible l'autonomie et l'indépendance des personnes âgées domiciliées sur le territoire qui lui est dévolu. Ce but inclut leur bien-être économique, physique et mental et leur intégration culturelle et sociale. La Fondation s'engage pour les personnes individuelles, ainsi que pour les groupes constitués essentiellement de personnes âgées. Elle suscite et renforce l'intérêt général pour la vieillesse et le vieillissement, favorise l'entraide entre les personnes âgées et l'échange des opinions et de prestations entre les générations. En collaboration avec d'autres institutions privées ou publiques, elle peut contribuer également au bien-être d'autres groupes et population. Organisation: Conseil de fondation de 3 à 15 membres et organe de révision. Personnes inscrites: Jeannerat, Marc, de Montenol, à Moutier, président, avec signature collective à deux; Delémont, Jean-Jacques, de Les Bois, à La Chaux-de-Fonds, vice-président, avec signature collective à deux; Wicht, Hubert, de Montévraz et Bassecourt, à Bassecourt, secrétaire, avec signature collective à deux; Fiscosa fiscalité et comptabilité SA, à Delémont, organe de révision.

Journal no 1100 du 21.12.2004  
(02611386 / CH-670.7.003.543-5)